

Pentecôtavic 2023 : distribution des bracelets gratuits et des laissez-passer à partir de lundi 15 mai



Pentecôtavic 2023 : distribution des bracelets gratuits et des laissez-passer à partir de lundi 15 mai

Dans le cadre des festivités de Pentecôtavic, le périmètre de la fête sera fermé et payant pendant 3 jours.

Ce dispositif débutera à partir du vendredi 26 mai à 16 h jusqu'au lundi 29 mai à 8 h du matin.

Le périmètre sera accessible aux particuliers munis d'un bracelet.

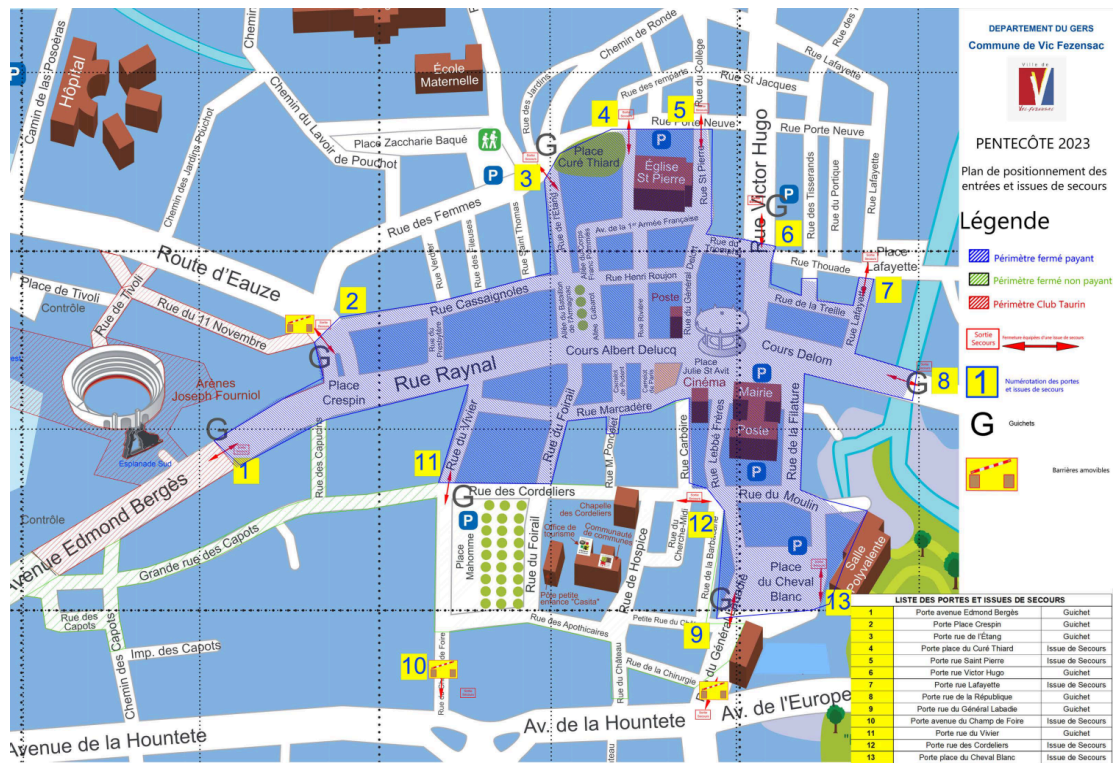
Les Vicois seront exemptés de payer le droit d'entrée mais devront être munis d'un bracelet.

Les personnes résidant à l'intérieur du périmètre et possédant un espace de stationnement privé ou garage devront demander en mairie un laissez-passer.

Les bracelets et laissez-passer pour les Vicois sont à retirer à la mairie :

- Du lundi 15 au vendredi 19 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (jeudi de l'Ascension compris)
- Le samedi 20 mai de 8h30 à 12h
- Du lundi 22 au jeudi 25 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi 26 mai de 8h30 à 12h

Ci-dessous le plan de la ville et le courrier aux riverains :



Ville de
VIC-FEZENSAC

Vic-Fezensac, le 25 avril 2023

Madame, Monsieur,

Comme l'année précédente, la mairie de Vic met tout en œuvre pour que le week-end des festivités de Pentecôtavac se déroule dans les meilleures conditions. Ainsi, le périmètre de la fête sera fermé et payant pendant 3 jours. L'espace sera sous vidéosurveillance et une fouille sera réalisée à l'entrée.
Les arènes et leur pourtour restent dans le périmètre fermé mais hors du périmètre payant, tout comme la fête foraine située place Mahomme.

Ce dispositif débutera à partir du vendredi 26 mai 16h00 jusqu'au lundi 29 mai à 8h00 du matin. Il sera levé le lundi pour la journée gratuite consacrée aux familles et aux enfants.

Le périmètre (voir plan au verso) sera accessible aux particuliers munis d'un bracelet dont l'achat s'effectuera aux 7 guichets d'entrée qui sont situés :
Avenue Edmond Bergès - Place Crespin - Rue de l'Étang - Rue Victor Hugo - Rue de la République - Rue Général Labadie - Rue du Vivier.

Les Viciois seront exemptés de payer le droit d'entrée mais devront être munis d'un bracelet.
Je vous invite à venir retirer votre bracelet à la Mairie du lundi 15 mai au jeudi 25 mai (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) et le vendredi 26 mai (de 8h30 à 12h00) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence sera assurée le jour de l'Ascension au matin ainsi que le samedi 20 mai au matin (de 8h30 à 12h00).
Attention, aucun bracelet ne sera délivré le vendredi 26 mai après-midi. Bien évidemment, pour ceux qui souhaitent faire un geste financier pour l'organisation de la fête, la Municipalité sera ravie d'accepter leur participation. Il sera également possible d'acheter des bracelets supplémentaires en pré-vente ces jours-là.

Concernant l'accès des véhicules, les dispositions des dernières années sont maintenues. **L'accès se fera par 4 portes qui seront ouvertes aux particuliers munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.**
Ces quatre portes sont les mêmes que les années précédentes : Giratoire ouest route de Bayonne - Rue du Champ de foire à l'entrée de la Place Mahomme - Rue du Général Labadie devant l'ancienne caserne des pompiers - Place Crespin.
Les personnes résidant à l'intérieur du périmètre et possédant un **espace de stationnement privé ou garage**, devront demander en mairie un laissez-passer qui sera collé sur le pare-brise du véhicule.
Vous ne pourrez recevoir des personnes avec leurs véhicules que si vous disposez d'un emplacement de parking **privé** suffisant. Ceux-ci devront être munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.

Les livreurs qui approvisionnent les associations et les commerçants devront demander en mairie un laissez-passer spécifique qui leur sera délivré contre le N° d'immatriculation et les caractéristiques du véhicule.
L'accès au périmètre se fera de 7h00 à 13h00 par les quatre portes indiquées ci-dessus.

Les laissez-passer sont à retirer en même temps que les bracelets, du lundi 15 mai et jusqu'au vendredi 26 mai (le jeudi de l'Ascension matin ainsi que le samedi 20 mai matin inclus).

L'accueil de la Mairie sera à votre disposition afin de répondre à vos questions.
Lors de la manifestation du vendredi 26/05 au lundi 29/05, une permanence téléphonique est mise en place. Elle est joignable 24h/24h au numéro suivant : **05 62 58 09 49.**

Espérant que la fête sera belle, je vous remercie par avance de votre compréhension et vous assure de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,

Le Maire
Barbara NETO

HÔTEL DE VILLE - COURS DELOM - 32190 VIC-FEZENSAC - Tél. 05 62 64 47 00 - Fax 05 62 64 47 13 - mairie@ville-vicfezensac.fr